



COSEPAC
Comité sur la situation des
espèces en péril au Canada

COSEWIC
Committee on the Status of
Endangered Wildlife in Canada

Veiller sur la biodiversité canadienne

Comment nos actions — ou notre inaction — peuvent changer le sort d'une espèce

(Ottawa, le 7 décembre 2022). Pendant que le Canada accueille chez lui le monde entier à l'occasion de la 15^e Conférence des Parties (COP15) à la Convention sur la diversité biologique à Montréal, les dernières évaluations semestrielles d'espèces du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) montrent de quelle façon les décisions d'agir — ou non — peuvent changer la biodiversité. Les protections juridiques ont permis d'améliorer le sort de certaines espèces, tandis que le déclin d'autres espèces n'avait même pas été répertorié avant qu'elles aient presque disparu.



Rorqual à bosse (population du Pacifique Nord) © John Ford

Les cétacés revêtent une importance culturelle pour les peuples autochtones, et sont fort appréciés de tous. Le rorqual à bosse du Pacifique Nord représente à la fois une réussite sur le plan de la conservation et un rappel de la nécessité d'une vigilance continue. La chasse commerciale au rorqual à bosse a été interdite à l'échelle de la planète en 1966. Depuis, la population de rorquals à bosse du Pacifique Nord, dont le nombre d'individus était dangereusement faible, connaît une croissance régulière. Plus de 4 000 de ces rorquals passent aujourd'hui leurs étés au large de la côte de la Colombie-Britannique; ils sont encore toutefois menacés par les collisions avec les

navires, l'empêchement dans les engins de pêche, les perturbations sonores et les déversements toxiques.

En outre, selon John Ford, coprésident du Sous-comité de spécialistes des mammifères marins : « Dans le sud-est de l'Alaska, juste au nord de la côte de la Colombie-Britannique, on a observé une mortalité inquiétante chez les rorquals à bosse de 2014 à 2018, longue période où l'eau était anormalement chaude, ce qui a entraîné une rareté de leur nourriture. Même si les rorquals à bosse se portent très bien en Colombie-Britannique, ils doivent néanmoins faire face à de grands défis. » Le rorqual à bosse du Pacifique Nord a été désigné « espèce préoccupante ».

Autrefois commun, le bourdon à tache rousse a connu un déclin rapide dans les années 1990, et on ne le trouvait plus au moment où on l'a désigné « espèce en voie de disparition » en 2010. Le déclin initial, probablement causé par la propagation de maladies par des bourdons utilisés dans des serres commerciales, a surpris car peu de gens surveillaient les abeilles et les bourdons à ce moment-là. Aujourd'hui, le bourdon à tache rousse est un ambassadeur du mouvement visant à sauver ces pollinisateurs, qui s'inscrit dans la vaste expansion de la science communautaire à l'échelle du pays. Malgré quelque 40 000 mentions de bourdons faites dans l'ensemble de l'ancienne aire de répartition de l'espèce dans la populaire application iNaturalist, pas un seul bourdon à tache rousse n'a été signalé au Canada depuis 2009. Bien qu'il puisse rester quelques individus de cette espèce, cet immense effort collectif de volontaires a aidé le COSEPAC à confirmer le statut d'« espèce en voie de disparition » du bourdon à tache rousse.



Bourdon à tache rousse © Tamara A. Smith

Le Comité a également réévalué le marah d'Orégon, une plante grimpante aux fruits épineux en forme de gourde et dont l'énorme tubercule ressemble à une patate douce. Il s'agit d'une plante médicinale importante pour les Autochtones : nombre de ses parties étaient utilisées pour soulager les plaies et traiter les maladies. Cependant, les menaces liées au développement et aux plantes introduites ont entraîné la réduction de la population canadienne à moins de 50 individus.



Marah d'Orégon © Matt Fairbarns

Gloria Goulet, coprésidente du Sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones du COSEPAC, explique : « Nous considérons que ces plantes sont nos proches parentes; tant leur récolte que la façon d'en prendre soin suivent donc des protocoles éthiques établis depuis très longtemps. Cette façon de voir le monde végétal nous fait réfléchir et nous rappelle notre responsabilité collective. » Le marah d'Orégon a été réévalué « espèce en voie de disparition ».

Pendant que le monde se penche sur les enjeux de la biodiversité à l'échelle de la planète à la COP15, le Canada fait face à ses propres décisions pour sauver les espèces qui vivent ici. « De plus en plus de gens participent à la recherche d'espèces en péril et désirent veiller sur elles, conclut David Lee, président du COSEPAC. C'est encourageant. »

Le COSEPAC a évalué 27 espèces sauvages au total, depuis l'Engoulevent bois-pourri jusqu'à la tortue luth, en passant par l'hétérodermie squameuse.

Prochaine réunion

La prochaine réunion d'évaluation des espèces sauvages du COSEPAC prévue sera tenue en avril 2023.

À propos du COSEPAC

Le COSEPAC évalue la situation des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres principales unités de la biodiversité à l'état sauvage considérées comme étant en péril au Canada. Pour ce faire, le COSEPAC se sert de connaissances scientifiques, traditionnelles autochtones, ou des collectivités, lesquelles sont fournies par de nombreux spécialistes provenant des gouvernements, des universités et d'autres organismes. Les sommaires d'évaluations sont actuellement à la disposition du public sur le site Web du [COSEPAC](#) et seront transmis à l'automne 2023 au ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique pour une considération de l'inscription en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). À compter de cette date, les rapports de situation et les sommaires du statut de l'espèce seront mis à la disposition du public dans le [Registre public des espèces en péril](#).

Lors de sa plus récente réunion, le COSEPAC a évalué 27 espèces sauvages dans diverses catégories de risque du COSEPAC, y compris 9 espèces *en voie de*

disparition, 7 espèces *menacées*, 8 espèces *préoccupantes*, et 3 espèces *disparues du pays* (c.-à-d. on ne les trouve plus à l'état sauvage au Canada).

Le COSEPAC est composé de membres provenant de chaque organisme responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, Pêches et Océans Canada et le Musée canadien de la nature), de quatre membres scientifiques non gouvernementaux, des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones, et deux scientifiques en début de carrière.

Définitions de la terminologie et des catégories de statut du COSEPAC :

Espèce sauvage : Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.

Disparue (D) : Espèce sauvage qui n'existe plus.

Disparue du pays (DP) : Espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada, mais qu'on trouve ailleurs.

En voie de disparition (VD) : Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.

Menacée (M) : Espèce sauvage susceptible de devenir « en voie de disparition » si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître.

Préoccupante (P) : Espèce sauvage qui peut devenir « menacée » ou « en voie de disparition » en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.

Non en péril (NEP) : Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.

Données insuffisantes (DI) : Catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce sauvage à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce sauvage.

Espèce en péril : Espèce sauvage qui a été évaluée comme étant disparue du pays, en voie de disparition, menacée ou préoccupante.

David Lee (Ph.D.)
Président, COSEPAC

Téléphone : 514-366-9574
david.s.lee@mail.mcgill.ca

Questions d'ordre général :

Secrétariat du COSEPAC
Service canadien de la faune
Environnement et Changement climatique
Canada
351, boul. St-Joseph, 16^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0H3
cosewic-cosepac@ec.gc.ca

www.cosepac.ca

<p>Questions sur les amphibiens et reptiles (tortue luth) :</p> <p>Tom Herman (Ph.D.) Acadia University Téléphone : 902-670-3535 tom.herman@acadiau.ca</p>	<p>Questions sur les arthropodes (nécropore d'Amérique, hydropore de Bertha, porte-queue cendré, bleu insulaire, marbré insulaire, bourdon à tache rousse) :</p> <p>David McCorquodale (Ph.D.) Cape Breton University Téléphone : 902-574-1547 david_mccorquodale@cbu.ca</p>
<p>Questions sur les oiseaux (Grive de Bicknell, Engoulevent bois-pourri) :</p> <p>Marcel Gahbauer (Ph.D.) Centre national de la recherche faunique Téléphone : 343-809-2757 Marcel.Gahbauer@ec.gc.ca</p>	<p>Questions sur les poissons d'eau douce (corégone de l'Atlantique, meunier de la cordillère, meunier des plaines) :</p> <p>Nicholas E. Mandrak (Ph.D.) University of Toronto Scarborough Téléphone : 416-208-2248 nicholas.mandrak@utoronto.ca</p>
<p>Questions sur les lichens (hétérodermie squamuleuse) :</p> <p>David H. S. Richardson (Ph.D.) Saint Mary's University Téléphone : 902-422-4979 david.richardson@smu.ca</p>	<p>Questions sur les mammifères marins (rorqual à bosse [population du Pacifique Nord], otarie à fourrure du Nord) :</p> <p>John K.B. Ford (Ph.D.) Scientifique émérite Pêches et Océans Canada Téléphone : 250-667-4698 jkbford@gmail.com</p>
<p>Questions sur les mollusques (alasmidonte renflée, limace à grand manteau) :</p> <p>Joseph Carney (Ph.D.) Lakehead University Téléphone : 807-766-7223 jcarney@lakeheadu.ca</p>	<p>Questions sur les mousses (fissident appauvri) :</p> <p>René Belland (Ph.D.) University of Alberta Téléphone : 780-492-0801 rbelland@ualberta.ca</p>

Questions sur les mammifères terrestres (castor de montagne) :

Chris Johnson (Ph.D.)
University of Northern BC
Téléphone : 250-960-5357
johnsoch@unbc.ca

Questions sur les plantes vasculaires (marah d'Orégon, carex tumulicole, arabette mince, abronie à petites fleurs, collinsie printanière) :

Del Meidinger
Meidinger Ecological Consultants Ltd.
Téléphone : 250-881-1180
delmeidinger@gmail.com

Questions sur les connaissances traditionnelles autochtones :

Gloria Goulet
Téléphone : 431-228-3064
rayvin246@gmail.com